

[FLASH]

62

Journal de la Fédération
Fribourgeoise
des Entrepreneurs

Zeitung des Freiburgischen
Baumeisterverbandes

Nouveau site FFE baptisé Pole 7 à Courtaman



SOMMAIRE

- 2 Éditorial
Leitartikel
- 3 Message du Président
Botschaft des Präsidenten
- 4 Futur chantier du Pont d'Hauterive
et du Pont de Chésalles
- 5 Déménagement de la Fédération
Fribourgeoise des Entrepreneurs
- 6 Die Stiftung IPT
- 7 Convention collective cantonale
de travail / Perspectives
Brèves / Wichtiges
- 8 Hautkrebs entsteht nicht nur am Strand
Le cancer de la peau ne s'attrape pas qu'à
la plage
- 9 Umzug des Freiburgischen Baumeister-
verbandes
Système de «location de chaussée»
Kantonaler Gesamtarbeitsvertrag
- 10 Examens finaux apprentis maçons 2020
Konjunkturprogramm
- 11 Plan de relance de l'économie»
Charte des labels du bâtiment en Suisse



FFE Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
FBV Freiburgischer
Baumeisterverband

ÉDITORIAL

Il y a 4 mois, nous entrons de plein pied dans la pandémie du coronavirus.

Personne, à ce moment-là, n'aurait pensé vivre ce cataclysme qui nous est tombé dessus. Aurait-on imaginer devoir respecter un semi confinement et être interdit de restaurant, de coiffeur et de nombreux autres services? Aucun ne pensait vivre un jour la fermeture totale de nos frontières comme aux heures les plus sombres du siècle passé. Nous avons mené une guerre contre un ennemi invisible nommé Covid-19 et, malheureusement, son éradication totale n'est pas pour demain. De plus, il sera nécessaire de patienter encore quelque temps pour bénéficier d'un vaccin censé nous immuniser contre ce virus.

Aujourd'hui, nous devons remercier ceux qui nous ont conduit au travers de cette crise,

nous autorités politiques, qui ont dû prendre des décisions parfois difficiles. Finalement, notre pays a montré une belle maîtrise de la situation. Bien sûr de nombreux citoyens ont perdu la vie, peut-être des proches! Ayons une pensée émue pour eux et profitons de remercier toutes celles et ceux qui ont sauvé d'innombrables vies en frôlant l'épuisement. L'avenir est devant nous, mais il risque d'être encore sombre. Prenons ensemble toutes les mesures pour soutenir notre économie, maintenir les emplois et sauver nos entreprises. Il est temps que tous les citoyens fribourgeois, comme les suisses, prennent la résolution d'offrir du travail aux entreprises indigènes, de consommer local, de prendre leurs vacances pour une fois dans notre pays. C'est à ce

prix que nous pourrions limiter la casse à venir. Notre récent sondage montre que nos membres sont encore correctement occupés les 6 prochains mois et à quelques exceptions prêtes, ils n'envisagent pas de licencier des collaborateurs. Mais la première moitié de l'année 2021 sera décisive. Si les collectivités publiques jouent le jeu, lancent rapidement des travaux ne devant pas passer par de lourdes procédures de mise à l'enquête publique et d'autorisation, la construction pourra s'en sortir sans trop de dégâts. Par contre, j'ai peur que le plan cantonal de relance, qui n'inclue pas les communes, ne suffira pas à éviter du chômage et des faillites. J'espère me tromper, seul l'avenir le dira! Portez-vous bien!

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Vor 4 Monaten gerieten wir voll in die Coronavirus-Pandemie. Zu diesem Zeitpunkt hätte niemand vermutet, die Katastrophe zu erleben, die über uns gefallen ist. Hätte man sich vorstellen können, einen Lockdown einhalten zu müssen, nicht ins Restaurant oder zum Coiffeur gehen zu dürfen und auch auf viele weitere Dienstleistungen verzichten zu müssen? Niemand hätte vermutet, eines Tages mitzuerleben, wie alle unsere Grenzen geschlossen werden, wie dies in den dunkelsten Zeiten des vergangenen Jahrhunderts der Fall war. Wir führten Krieg gegen einen unsichtbaren Gegner namens Covid-19, dessen Ausrottung leider nicht so bald gelingen wird. Ausserdem werden wir noch länger auf eine Impfung warten müssen, mit der wir uns gegen dieses Virus immunisieren können.

Heute sollten wir allen danken, die uns durch diese Krise geführt haben, unsere politischen Behörden, die manchmal

schwierige Entscheidungen fällen mussten. Letztlich meisterte unser Land die Situation doch recht gut. Natürlich haben viele Bürger das Leben verloren, vielleicht auch uns nahestehende Menschen! Gedenken wir an sie und nutzen wir die Gelegenheit, allen zu danken, die unzählige Leben gerettet haben und sich dabei fast bis zur eigenen Erschöpfung einsetzten. Die Zukunft liegt vor uns, aber sie droht noch düster zu sein. Ergreifen wir gemeinsam alle Massnahmen, um unsere Wirtschaft zu unterstützen, die Arbeitsplätze zu erhalten und unsere Unternehmen zu retten. Es ist Zeit, dass alle freiburgischen – aber auch schweizerischen – Bürger den Vorsatz fassen, den einheimischen Unternehmen Arbeit zu geben, lokale Produkte zu konsumieren, ihre Ferien einmal – und viele weitere Male – in unserem Land zu verbringen. So können wir den künftigen Schaden begrenzen. Gemäss unserer kürzlich gemachten Umfrage sind unsere Mitglieder noch in den 6 kommenden Monaten gut beschäftigt und ziehen mit ein paar wenigen Ausnahmen nicht in Betracht, Mitarbeiter zu



Jean-Daniel Wicht

entlassen. Doch das erste Halbjahr 2021 wird entscheidend sein. Wenn die öffentlichen Einrichtungen mitmachen und in nächster Zukunft Arbeiten vergeben, die nicht die schwerfälligen Verfahren der öffentlichen Auflage und Bewilligungen durchlaufen müssen, kann die Bauwirtschaft die Krise ohne grösseren Schaden überstehen. Ich befürchte jedoch, dass das kantonale Konjunkturprogramm, das die Gemeinden nicht miteinschliesst, nicht ausreichen wird, um Arbeitslosigkeit und Konkurse zu vermeiden. Ich hoffe, dass ich mich irre, die Zukunft wird es zeigen! Bleiben Sie gesund!

Jean-Daniel Wicht

**BETON CENTRE
FRIBOURG**



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Alors que les entreprises étaient prêtes pour débiter cette nouvelle année qui s'annonçait très positive, avec un printemps clémente, voilà que le monde entier s'est trouvé brusquement arrêté par la Covid-19 qui est devenu malheureusement le centre de toutes les discussions. La Suisse et notre canton ont été stoppés dans leur élan.

Les dispositions mises en place par la Confédération – par l'intermédiaire de l'OFSP – ont permis à notre secteur de pouvoir traverser cette crise de façon à ce que nos chantiers restent ouverts. Entre enjeux sanitaires et coûts économiques, le débat sur le maintien des activités a été un vrai dilemme. La priorité a été axée sur notre personnel et toutes les recommandations ont été prises très au sérieux.

A tous les échelons, l'aide à la personne et l'aide à l'entreprise ont redoublé d'intensité. Des mots et des lettres ont marqué l'actualité : crédits covid et RHT, deux bouées de sauvetage

pour illustrer une solidarité exceptionnelle. Dans cette période de déconfinement avec l'arrivée des vacances, nous devons redoubler de vigilance et ne pas oublier que le virus est toujours là. Le respect des règles sanitaires est très important, une mise en quarantaine pourrait s'avérer catastrophique. Notre secteur, même s'il a été beaucoup moins touché que d'autres, reste fragile et l'activité de la deuxième partie de l'année sera des plus importantes pour nos entreprises. Les mesures simples doivent être maintenues au quotidien, telles que le respect des distances et l'hygiène.

Dans cette période difficile, la FFE se doit d'être plus forte que jamais, à l'écoute de ses membres et leur apporter appui et soutien. Nous avons déjà fait pression pour que les surcoûts dus à la pandémie soient pris en charge par les maîtres d'ouvrage. Nous œuvrons également pour que le Conseil d'État mette en place rapidement un plan de relance afin de ne pas avoir une diminution de notre activité dans les prochains mois.

A l'heure où la FFE emménage dans ses nouveaux locaux à Courtaman et que la SSE lance le projet Masterplan 2030, nouvelle procédure de consultation sur les points clés

du système de formation et de carrière, le nouveau site FFE, baptisé Pole 7 arrive à point nommé. Symbole de renouveau et de progrès, la Fédération se doit d'être ambitieuse. La mise en place de cours de qualité sur ce site spécialement dédié à la formation, qui accueillera ses premiers apprentis dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année prochaine, permettra de former notre main d'œuvre afin de bénéficier de personnel qualifié. J'invite d'ores et déjà tous nos membres à participer à la présentation du Masterplan qui aura lieu le 14 octobre prochain.

Je suis persuadé que notre team mené par notre directeur, Jean-Daniel Wicht, saura relever ce défi majeur et très important pour tous les membres de la FFE. Je les remercie pour leur engagement.

En attendant, je souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à votre entourage un très bel été. Bon courage afin de passer cette épreuve exceptionnelle de la meilleure des manières, nous y arriverons ensemble et en ressortirons plus humbles.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Germain Wicht

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Als die Unternehmen gerade bereit waren, dieses neue Jahr anzugehen, das sich mit mildem Frühlingwetter äusserst positiv ankündigte, wurde die ganze Welt urplötzlich vom Coronavirus Covid-19 gestoppt, das dadurch leider zum allgemeinen Hauptthema wurde. Der Schweiz und unserem Kanton wurde der Schwung genommen. Die vom Bund über das BAG eingeführten Bestimmungen ermöglichten unserem Sektor, diese Krise zu überstehen, indem weiterhin auf unseren Baustellen gearbeitet werden konnte. Hin- und hergerissen zwischen sanitären Herausforderungen und wirtschaftlichen Kosten wurde die Diskussion über die Aufrechterhaltung der Aktivitäten zu einem wahren Dilemma. Unser Personal war unsere grösste Priorität und sämtliche Empfehlungen wurden äusserst ernst genommen.

Auf allen Ebenen nahm die personen- und unternehmensbezogene Hilfe stark zu. Wörter und Begriffe prägten das Tagesgeschehen: Kredite und Kurzarbeitsentschädigung, zwei Rettungsanker zur Veranschaulichung einer ausserordentlichen Solidarität.

Während der Aufhebung des Lockdowns und mit den bevorstehenden Ferien, müssen wir noch achtsamer sein und dürfen das im-



Germain Wicht

mer noch vorhandene Virus nicht vergessen. Es ist sehr wichtig, die Hygienevorschriften weiterhin einzuhalten. Eine Quarantäne wäre katastrophal. Auch wenn unser Sektor im Vergleich zu anderen weniger stark betroffen war, ist auch er nach wie vor anfällig, und die Aktivität in der zweiten Jahreshälfte wird für unsere Unternehmen von grösster Bedeutung sein. Die einfachen Massnahmen sind täglich aufrechtzuerhalten, so etwa das Einhalten der Distanzen und der Hygienevorschriften.

In dieser schwierigen Zeit muss der FBV stärker sein als je zuvor. Er muss seinen Mitgliedern ein offenes Ohr bieten, ihnen helfen und sie unterstützen. Wir haben bereits mit Nachdruck gefordert, dass die aufgrund der Pandemie entstandenen Mehrkosten von den Bauherren übernommen werden. Wir setzen uns auch dafür ein, dass der Staatsrat in nächster Zukunft ein Konjunkturprogramm einführt, damit unsere Aktivität in den kommenden Monaten nicht abnimmt. Zum Zeitpunkt, zu dem der FBV in seine neuen Räumlichkeiten in Courtaman zieht,

und zu dem der SBV das Projekt Masterplan 2030 lanciert mit einem neuen Vernehmlassungsverfahren zu den Eckwerten des Ausbildungs- und Karrieresystems, kommt der neue Standort des FBV – Pole 7 – gerade zur rechten Zeit. Er symbolisiert die Erneuerung und den Fortschritt, und der Verband muss ganz einfach einen gewissen Ehrgeiz zeigen. Mit qualitativ hochstehenden Lehrgängen, die an diesem speziell der Ausbildung gewidmeten Standort geboten werden, an welchem die ersten Lehrlinge im Laufe des ersten Quartals des kommenden Jahres erwartet werden, können unsere Arbeitskräfte ausgebildet werden, damit wir über qualifiziertes Personal verfügen. Ich lade bereits jetzt alle unsere Mitglieder dazu ein, an der Präsentation des Masterplans teilzunehmen, die am 14. Oktober 2020 stattfindet.

Ich bin überzeugt, dass unser von unserem Direktor Jean-Daniel Wicht geführtes Team diese grosse Herausforderung meistern wird, die für alle Mitglieder des Freiburger Baumeisterverbands äusserst wichtig ist. Ich danke ihnen für ihr Engagement. Bis dahin wünsche ich Ihnen und Ihrem Umfeld einen sehr schönen Sommer. Ich wünsche Ihnen viel Mut, um diese ausserordentlich schwierige Zeit bestmöglich zu überstehen. Gemeinsam werden wir es schaffen.

Passen Sie auf sich und auf Ihre Lieben auf!

Germain Wicht

FUTUR CHANTIER DU PONT D'HAUTERIVE ET DU PONT DE CHÉSALLES

La silhouette des deux ponts de la nouvelle liaison routière entre Marly et Matran est désormais connue : le projet Pegasus, des bureaux GVH Tramelan SA, Giorgio Masotti et Orsi e Associati, pour le pont d'Hauterive et le projet Constance, de dsp Ingenieure + Planer AG, Spataro Petoud Partner SA et Feddersen & Klostermann GmbH à Zürich, pour le pont de Chésalles, ont été choisis à l'unanimité par le jury dans le cadre des concours d'ingénierie dont ils ont fait l'objet. Les deux projets ont séduit par leur sobriété, leur durabilité et leur intégration dans le paysage.

30 projets ont été déposés pour le pont d'Hauterive et 22 pour le pont de Chésalles, un succès qui souligne l'intérêt du milieu de l'ingénierie civile pour la procédure du concours. La durabilité, le respect des cadres environnants et la maîtrise de dépenses ont été au cœur des critères d'évaluation du jury. La préservation des environs de l'Abbaye d'Hauterive, le respect de la zone alluviale d'importance nationale, la mise en souterrain des lignes à haute tension ou encore la présence de la décharge de la Pila, ont été des contraintes que les concurrents ont eu à prendre en considération dans leurs réflexions.

I. PONT D'HAUTERIVE

Le jury a retenu à l'unanimité le projet Pegasus, imaginé conjointement par les ingénieurs de GHV Tramelan SA et Giorgio Masotti de Bellinzone ainsi que par les architectes du bureau Orsi e Associati à Bellinzone. Séduit par la sobriété et la simplicité de la conception, le jury a souligné un strict respect de la zone alluviale d'importance nationale située sur le tracé ainsi qu'une solution de protection adaptée de la pile prévue dans la décharge de la Pila, n'empêchant pas le projet d'assainissement. La piste de mobilité douce, ainsi que les interfaces aux extrémités du pont, ont été intégrées de façon convaincante. Le jury a enfin mis en avant la structure fortement monolithique de l'ouvrage, gage de durabilité et d'un entretien facilité. La conception de l'ouvrage ainsi que l'utilisation de revêtements phono-absorbants permettront de réduire considérablement les nuisances sonores. Le pont de Hauterive deviendra, avec une longueur de 798 mètres, le deuxième plus long pont du réseau routier cantonal, après celui de la Poya.

II. PONT DE CHÉSALLES

Pour le pont de Chésalles, la décision a également été prise à l'unanimité. Le projet Constance propose un pont en béton à poutre continue de quatre travées régulières et symétriques, avec un tablier à caisson à hauteur constante. Il est l'œuvre de dsp Ingenieure + Planer AG à Uster et Spataro Petoud Partner SA à Bellinzone, en partenariat avec les architectes du bureau Feddersen & Klostermann GmbH à Zürich.

L'ouvrage, long de 203 mètres, s'intègre naturellement et harmonieusement dans le site, grâce à sa simplicité et à l'équilibre entre la hauteur des piles et leur espacement. Le nombre restreint de piles est également garant d'un moindre impact sur le terrain et offre la possibilité, à terme, d'une préservation optimale du ruisseau de Chésalles. A l'instar du pont d'Hauterive, la conception monolithique de l'ouvrage s'inscrit dans une préoccupation de durabilité.

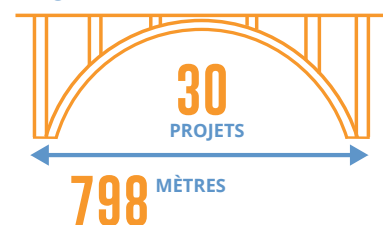
Le projet de nouvelle liaison routière entre Marly et Matran, trait d'union entre le sud de l'agglomération de Fribourg et la jonction autoroutière de Matran, avec une nouvelle traversée de la Sarine, s'inscrit dans la volonté du Conseil d'État, confirmée par le Grand Conseil, de soulager l'itinéraire « Marly – Route de la Fonderie – Route de la Glâne – jonction autoroutière Fribourg Sud/Centre » d'une partie du trafic individuel motorisé pour donner la priorité aux transports publics et à la mobilité douce et ainsi permettre une amélioration de la qualité des lieux de vie bordant l'itinéraire. Axe structurant et maillon essentiel de la mo-

bilité du centre cantonal, elle offrira un accès direct à la jonction autoroutière de Matran, depuis le Plateau du Mouret et desservira en particulier le Marly Innovation Center (MIC) ainsi que les parcelles de la zone stratégique en propriété de l'État de Fribourg, vouées à l'artisanat et à l'industrie. Le projet dans son ensemble pourra être mis à l'enquête publique fin 2020 – début 2021.

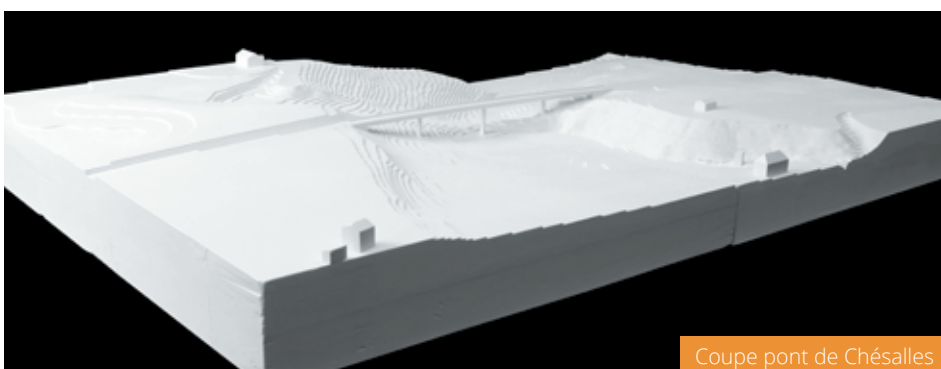
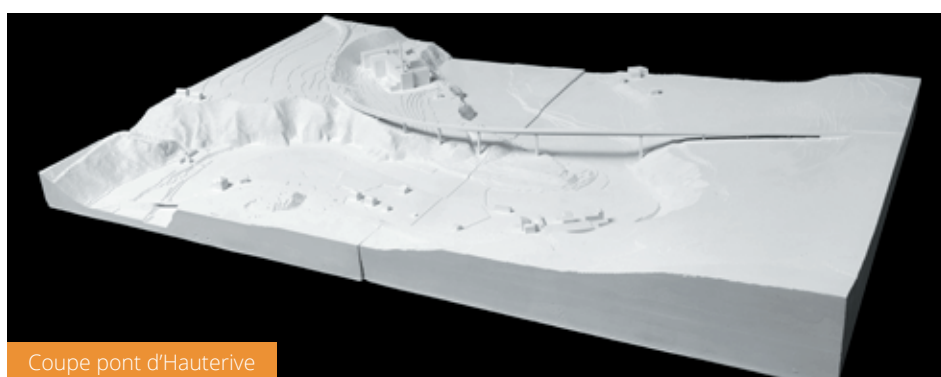
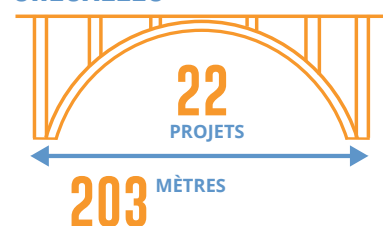
*Service des ponts et chaussées,
État de Fribourg*

LES PONTS EN CHIFFRES

HAUTERIVE



CHÉSALLES



DÉMÉNAGEMENT DE LA FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a déménagé le 20 juillet 2020, sur son nouveau site baptisé Pole 7, à l'adresse suivante :

**Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs**
Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman

POLE 7

POURQUOI POLE 7 ?

En référence aux numéros des bâtiments (71, 73, 75) et aux 7 districts que représente la FFE. Les adresses e-mails ainsi que les numéros de

téléphones restent inchangés. Nous répondons à vos appels du lundi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Nous vous rappelons les numéros de téléphones en vigueur :

- ▶ **Numéro principal :**
Tél. 026 460 80 20
- ▶ **Administration technique :**
Tél. 026 460 86 21
- ▶ **Formation professionnelle :**
Tél. 026 460 86 22
- ▶ **Marché du travail (commission paritaire) :**
Tél. 026 460 86 23

Afin de toujours mieux vous servir, nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement dans nos nouveaux locaux. Ces nouvelles constructions appartiennent à nos membres, si vous avez besoin d'un service, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, au numéro de téléphone 026 460 80 20. Que ce soit pour une manifestation avec vos cadres, pour une journée au vert, un repas d'entreprise, etc. n'hésitez pas et deman-

dez-nous une offre à des prix concurrentiels.

RESTAURANT LE PAVÉ GOURMAND : OUVERTURE LE 7 SEPTEMBRE 2020



Un restaurant nommé Le Pavé Gourmand, ouvrira ses portes le 7 septembre 2020, il sera ouvert au public durant la journée, du lundi au vendredi. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir, pour un repas d'affaires, dans un cadre tranquille, au Restaurant VIP ou sur la terrasse.

Dès l'ouverture du Restaurant, tous les élèves qui suivent nos cours se verront offrir le repas de midi qui est compris dans la taxe de cours. Ils auront ainsi le privilège de savourer une cuisine de qualité.

HALLE DES MAÇONS

La charpente de la Halle des maçons a été posée en juin dernier, les travaux vont bon train. Si tout va bien, nous pourrons prendre possession des locaux au début de l'année 2021.



BAECHLER
informatique
Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Debrunner Acifer

Klöckner & co multi metal distribution

Saisir la balle au bond

Environ 160 000 articles pour la construction, l'industrie et le commerce.

Debrunner Acifer AG
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez
T +41 58 235 32 20



Fabrique de produits en béton et simili



A. HELFER SA

Rte des Chânes 46 • 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 66 67

LEVA CORBIERES SA

Rte des Echamps 3 • 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

DIE STIFTUNG IPT

Seit ihrer Gründung 1972 hat die Stiftung IPT ihr Angebot kontinuierlich weiterentwickelt und an die Bedürfnisse ihrer verschiedenen Zielgruppen und der Entwicklung des Marktes angepasst.

Ursprünglich von Unternehmern gegründet, die sich für die Wiedereingliederung ihrer Mitarbeitenden einsetzten, hat die Stiftung IPT ihre Dienstleistungen auf drei Bereiche ausgedehnt: Eingliederung, Wiedereingliederung und Orientierung. Im Jahr 2018 profitierten rund 5'000 Personen von unserem Know-how.

Basierend auf diesen Erfahrungen hat sich die Stiftung IPT die Unterstützung von Unternehmen zur Aufgabe gemacht, mit dem Ziel, dass sich Leistung und Effizienz mit dem Respekt vor dem Menschen deckt. Durch die Zusammenarbeit mit unseren rund 15'000 Partnerunternehmen und unserem Netzwerk von spezialisierten Partnern im Bereich des betrieblichen Gesundheitsmanagements haben wir uns eine breite Expertise erarbeitet, die wir Ihnen zur Verfügung stellen.

Die Schaffung, Förderung und Aufrechterhaltung eines günstigen Arbeitsumfeldes setzen ein entsprechendes Engagement voraus!

Herausforderungen wie die Einstellung der richtigen Person für die richtige Position, die Kompetenzentwicklung von Teams oder die Führung des Personals durch Veränderungen oder potentielle Konflikte benötigen eine Zusammenarbeit auf Management-, Team- und

individueller Ebene. Geschieht dies nicht in Abstimmung, können hohe Kosten anfallen. So kosten psychosoziale Risiken die Schweizer Unternehmen jedes Jahr rund 5 Milliarden Franken.

Wir sind kompetent in der Beratung und Unterstützung bei der Auswahl und Umsetzung eines integrierten Konzepts zur Vermeidung dieser Risiken in Abstimmung mit Ihren Zielen.

In diesem Zusammenhang bieten wir Ihnen folgende Unterstützung:

- ▶ Fördern und sichern sie Kompetenzen am Arbeitsplatz mit den Tools Assessment, Sozioprofessionelles Assessment, Coaching, Kurse «Einfach besser am Arbeitsplatz!»
- ▶ Optimieren Sie das Arbeitsklima durch Case Management, Vertrauenspersonen, Hotline, Mediation, und Weiterbildungen für Kader und Mitarbeitende



- ▶ Veränderungen begleiten mit Instrumenten zur Karrierebewertung, In- und Outplacement, Coaching, Counseling, Mitarbeiter- und Managementtraining

Weitere Infos:
www.fondation-ipt.ch
026 408 38 75



SURFACE DE 175 M² À LOUER DANS LES LOCAUX DE LA FFE À COURTAMAN

A louer dès le 1^{er} septembre 2020, superbe surface administrative dans notre nouvelle construction. La surface de 175 m², est située au 2^e étage des bureaux de la Fédération.

En bref:

- ▶ Surface de 175 m², 6,5 pièces au 2^e étage (accessible avec ascenseur), plusieurs bureaux et salles de conférences séparés, modulables
- ▶ Réception commune avec la FFE, possible au 1^{er} étage
- ▶ Surfaces aménagées avec parquet en chêne
- ▶ Accès commun en pierre artificielle
- ▶ Possibilité de louer des surfaces d'archivage au sous-sol
- ▶ Restaurant avec espace VIP au rez-de-chaussée et terrasse ombragée
- ▶ Système d'accès avec badge ou carte à puce
- ▶ Places de parc extérieures disponibles

C'est volontiers que nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou une visite sur place. Les plans peuvent être consultés auprès du secrétariat de la FFE, n'hésitez pas à nous contacter au 026 460 80 20.

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11
1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60
F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51
1541 Sévaz

T 026 663 22 44
F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



CONVENTION COLLECTIVE CANTONALE DE TRAVAIL DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION

Suite aux discussions qui se sont déroulées lors de l'assemblée générale annuelle de la FFE, nous avons le plaisir de vous informer que les parties contractantes se sont mises d'accord pour une nouvelle convention collective cantonale de travail dans le secteur principal de la construction. Elle sera envoyée pour validation à la SSE dès que la partie syndicale l'aura finalisée (rédaction d'une annexe). Nous espérons que ce dossier puisse se régler après les vacances du bâtiment.

Jacinthe Joye, secrétaire patronale



Invitation aux entreprises fribourgeoises à découvrir les collaborations possibles avec le Smart Living Lab, centre de recherche dédié au futur de l'habitat, qui réunit l'EPFL, la HEIA-FR et l'UNIFR à blueFACTORY.



Témoignages d'entreprises de la région qui collaborent avec le Smart Living Lab, « marché de la recherche » et apéritif offert. Événement bilingue français/allemand.

Thématiques abordées:

- Bâtiments intelligents
- Confort et bien-être
- Digitalisation, BIM
- Droit de la construction
- Économie circulaire
- Empreinte carbone
- Management de l'innovation
- Nouveaux matériaux
- Qualité de l'environnement Intérieur
- Systèmes énergétiques
- Technologies de la construction

- Participation gratuite, inscription obligatoire jusqu'au 30 août 2020 via le **formulaire en ligne** ou à info@smartlivinglab.ch



Programme détaillé sur www.smartlivinglab.ch/perspectives



Commerce de fer fribourgeois SA

Votre partenaire pour la construction !

Centre artisanal
Rte des Daillettes 9-15
1701 Fribourg
T +41 26 422 77 77

Succursale Epagny
Rte des Grands Bois 8
1663 Epagny
T +41 26 913 20 20



www.cdff.ch

À vos agendas:

7.10.2020

Assemblée générale constructionfribourg
nouveau site FFE, Rte de l'Industrie 71,
1791 Courtaman

Generalversammlung bauenfreiburg
neues Ausbildungszentrum der FBV,
Industriestrasse 71, 1791 Courtaman

14.10.2020

16h30 Masterplan
nouveau site FFE, Rte de l'Industrie 71,
1791 Courtaman

neues Ausbildungszentrum der FBV,
Industriestrasse 71, 1791 Courtaman

5.11.2020

Assemblée générale ordinaire AFGB
nouveau site FFE, Rte de l'Industrie 71,
1791 Courtaman

Ordentliche Generalversammlung
AFGB

neues Ausbildungszentrum der FBV,
Industriestrasse 71, 1791 Courtaman

12.11.2020

Futur en tous genres
Halle des maçons, Rte de la Prairie 4,
1700 Fribourg

Nationaler Zukunftstag

Maurerhalle, Route de la Prairie 4,
1700 Freiburg

2.12.2020

14h30 visite des nouveaux locaux FFE,
Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman
16h00 assemblée générale FFE,
Rte de l'Industrie 71, 1791 Courtaman

14:30: Besuch der neuen Gebäude
FBV, Industriestrasse 71, 1791 Cour-
taman

16:00: Generalversammlung FBV:
Industriestrasse 71, 1791 Courtaman

2-7.02.2021

Forum des métiers Start 2021
Forum Fribourg, 1763 Granges-Paccot

Forum der Berufe Start 2021
Forum Freiburg, 1763 Granges-Paccot

HAUTKREBS ENTSTEHT NICHT NUR AM STRAND

Im internationalen Vergleich weist die Schweiz eine der höchsten Hautkrebsraten auf.

Täglich erkranken etwa drei Personen aufgrund ihrer beruflichen Tätigkeit neu an weissem Hautkrebs. Vor allem für Personen, die regelmässig im Freien arbeiten, kann die Sonne aber zur Gefahr werden – besonders für die Haut. Jedes Jahr erkranken etwa 1000 Arbeitnehmende an Hautkrebs, wenn sie sich bei der Arbeit im Freien ungenügend schützen. Schuld daran sind die ultravioletten Strahlen.

Die energiereiche UV-Strahlung der Sonne wirkt direkt auf Haut sowie Augen und schädigt das Erbgut der Zellen. Die Folgen von zu viel UV-Strahlung: Die Augen reagieren mit Hornhaut- und Bindehautentzündung, langfristig mit einer irreparablen Linsentrübung (grauer Star) und die Haut – als flächenmässig grösstes Organ des Menschen – mit Bräunung, Sonnenbrand, Sonnenallergie, Faltenbildung, Verlederung sowie mit der Entstehung von hellem oder gar schwarzem Hautkrebs.

MYTHOS «GESUNDE BRÄUNE»

Zwar ist bei Arbeitnehmenden sowie bei Arbeitgebenden bekannt, wie wichtig Sonnenschutz ist. Doch aufgrund sich hartnäckig haltender Mythen und Halbwahrheiten wännen sich viele unter freiem Himmel tätige Menschen in trügerischer Sicherheit. Sie glauben, Sonnenbräune sei «gesund». In Wahrheit aber ist sie eine Abwehrreaktion der Haut gegen noch mehr UV-Strahlung. Ebenso falsch ist der Glaube, bei bewölktem Himmel oder Bise brauche es keinen Sonnenschutz. Tatsächlich kann die UV-Belastung bei leichter Bewölkung sogar um bis zu 15% ansteigen – weil die Strahlen reflektiert werden. Selbst bei dichter Bewölkung dringt bis zu 80% der UV-Strahlung zur Erde durch. Im Schatten sind es immerhin noch bis zu 50%.

PRÄVENTIONSMODUL UV

Dieses Präventionsmodul vermittelt anschaulich mit welchen Massnahmen man sich vor schädlichen UV-Strahlen schützen kann. In 5 Posten können die Mitarbeitenden das Thema UV-Schutz spielerisch erleben. Alle weiteren Informationen und Kommunikationsmittel zum Thema UV Schutz bei der Arbeit finden Sie auf www.suva.ch/sonne

LE CANCER DE LA PEAU NE S'ATTRAPE PAS QU'À LA PLAGE

Trois nouveaux cas de cancer de la peau sans mélanome résultant d'une exposition subie dans le cadre d'une activité professionnelle sont diagnostiqués chaque jour. Pour les personnes travaillant régulièrement en plein air, notamment, le soleil peut toutefois représenter un danger pour la peau. Chaque année, un millier de travailleurs en extérieur développent un cancer cutané, conséquence d'un manque de protection contre le soleil dans le contexte professionnel, et notamment contre les rayons ultraviolets.

Très puissants, les rayons ultraviolets du soleil agissent directement sur la peau et les yeux et abîment le patrimoine génétique des cellules. Un rayonnement UV trop élevé peut provoquer une kératite, une conjonctivite, voire une opacification irréversible du cristallin (cataracte); la peau, organe le plus étendu du corps humain, peut quant à elle réagir par un brunissement, des coups de soleil, une allergie au soleil, la formation de rides, un durcissement, et même l'apparition d'un cancer cutané non mélanome ou d'un mélanome malin.

LE MYTHE DU BRONZAGE SAIN

Employeurs et travailleurs savent combien il est essentiel de se protéger du soleil. Mais certaines idées reçues ont la peau dure: ainsi, travailler en plein air ne serait pas dangereux, car le bronzage serait sain. Or, ce dernier est une réaction de défense face aux rayons UV. Il est tout aussi faux de croire qu'une protection solaire est superflue par temps couvert ou en cas de bise: en réalité, le rayonnement UV peut croître de 15% quand le ciel est légèrement nuageux, car les rayons se réfléchissent. Et même si le ciel est très chargé, jusqu'à 80% des rayons UV peuvent parvenir jusqu'au sol, et 50% à l'ombre.

En comparaison internationale, la Suisse affiche l'un des taux les plus élevés de cancer cutané.

5 CONSEILS POUR BIEN SE PROTÉGER

1. Idéalement, travailler à l'ombre ou dans un lieu abrité (par un parasol ou un vélum).
2. Couvrir autant que possible sa peau avec des vêtements longs et résistants aux UV.
3. D'avril à septembre, appliquer généreusement de la crème solaire (indice 30 min.) sur les parties du corps non couvertes, sans oublier les lèvres!
4. En juin et juillet notamment, éviter si possible de travailler au soleil entre 11 h et 15 h, car c'est là que les deux tiers des rayons UV quotidiens atteignent le sol (p. ex. adapter les horaires de travail).
5. C'est en juin et juillet que le rayonnement UV est le plus dangereux. Particulièrement exposés au risque de cancer de la peau, le nez, les oreilles, le front, la nuque, le cou et le cuir chevelu doivent être protégés par un couvre-chef ou un casque avec visière frontale et protège-nuque – même par temps couvert.

MODULE DE PRÉVENTION UV

Ce module de prévention explique clairement quelles mesures peuvent être prises pour se protéger des rayons UV nocifs. Les employés peuvent découvrir de manière ludique le thème de la protection contre les UV dans 5 sections différentes. Tous les autres outils d'information et de communication sur la protection contre les UV au travail sont disponibles sur le site www.suva.ch/soleil.

*Pour de plus amples informations :
Kumsal Sporel, Spécialiste prévention Suva, Rue de Locarno 3, 1700 Fribourg, Tél. 026 350 36 54*

5 Tipps für den richtigen Schutz

1. Wenn immer möglich im Schatten arbeiten oder den Arbeitsort beschatten (Sonnenschirm, Sonnensegel).
2. Möglichst viele Hautstellen durch (lange, UV-dichte) Kleidung schützen.
3. Von April bis September auf unbedeckte Hautstellen grosszügig Sonnencreme (mindestens Sonnenschutzfaktor 30) auftragen. Lippen nicht vergessen!
4. Besonders im Juni und Juli wenn immer möglich von 11.00 bis 15.00 Uhr, wenn zwei Drittel der täglichen UV-Strahlung auf die Erde treffen, nicht in der Sonne arbeiten (z. B. Arbeitszeiten anpassen).
5. UV-Strahlung ist im Juni und Juli besonders stark. Die von Hautkrebs besonders gefährdeten «Sonnenterrassen» (Nase, Ohren, Stirn, Nacken, Hals und Kopfhaut) sind durch Tragen eines Huts oder Helms mit Stirnblende und Nackenschutz besonders zu schützen – auch bei teilweise bewölktem Himmel.

UMZUG DES FREIBURGISCHEN BAUMEISTER-VERBANDES

Der Freiburgerische Baumeisterverband ist am 20. Juli 2020 in seine neuen Räumlichkeiten an seinem neuen Standort «Pole 7» unter folgender Adresse umgezogen
Freiburgerischer Baumeisterverband
Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman



WESHALB POLE 7?

In Anlehnung an die Gebäudenummern (71, 73, 75) und an die 7 Bezirke, die der FBV vertritt!
E-Mail-Adressen sowie Telefonnummern bleiben unverändert. Wir beantworten Ihre Anrufe von Montag bis Freitag 8:00 bis 11:30 Uhr und von 13:30 bis 16:00 Uhr. Wir erinnern Sie an die aktuellen Telefonnummern:

- ▶ **Hauptnummer:**
Tel. 026 460 80 20
- ▶ **Verwaltung-Technik:**
Tel. 026 460 86 21
- ▶ **Berufsausbildung:**
Tel. 026 460 86 22

SYSTEME DE «LOCATION DE CHAUSSÉE»

Dans le but d'encourager les entreprises à travailler rapidement sur les chantiers qui entravent la circulation routière sur les routes cantonales, le Service des ponts et chaussées (SPC) « loue » la chaussée à l'entreprise pour la durée des travaux qui génèrent réellement de la perturbation au trafic (fermeture totale d'un tronçon de route, circulation alternée réglée par feux ou à la palette). Pour cela le SPC s'appuie sur l'Ordonnance du Conseil d'Etat du 2 mars 2010 fixant les taxes et redevances pour l'utilisation du domaine public (750.16). Le coût unitaire de la location est indiqué dans les conditions particulières du marché. Il varie entre 50 et 300 francs /jour de perturbation. Toutefois, conscient que certains travaux ne peuvent se faire sans perturbation du trafic, le Service des ponts et chaussées prend à sa charge la location de la chaussée pour la durée

- ▶ **Arbeitsmarkt (Paritätische Kommission):** Tel. 026 460 86 23

Um Sie immer besser bedienen zu können, freuen wir uns darauf, Sie bald in unseren neuen Räumlichkeiten begrüßen zu dürfen.
Diese Neubauten gehören unseren Mitgliedern. Wenn Sie eine Dienstleistung benötigen, zögern Sie bitte nicht, uns unter der folgenden Telefonnummer 026 460 80 20 zu kontaktieren.
Ob für eine Veranstaltung mit Ihren Führungskräften, für einen Tag im Grünen, ein Firmenessen usw.: Zögern Sie nicht und fragen Sie uns nach einem Angebot zu wettbewerbsfähigen Preisen.

RESTAURANT LE PAVÉ GOURMAND: ERÖFFNUNG AM 7. SEPTEMBER 2020

Ein Restaurant namens Le Pavé Gourmand, wird am 7. September 2020 seine Türen öffnen. Es wird für die Öffentlichkeit zugänglich sein und dies von Montag bis Freitag. Wir freuen uns schon jetzt darauf, Sie zu einem Geschäftsessen, in ruhiger Umgebung, im VIP-Restaurant oder auf der Terrasse zu empfangen. Sobald das Restaurant öffnet, wird allen Studierenden, die an unseren Kursen teilnehmen, das Mittagessen angeboten, welches in der Kursge-



que l'entreprise aura estimée dans son offre, à la position CAN 113 126.101 « location de surface de chaussée ».

Exemple : une entreprise prévoit dans son offre une durée de perturbation de 3 semaines. En réalité, la perturbation dure 4 semaines pour des raisons qui lui incombent. Elle reçoit du SPC une facture pour une location de chaussée de 4 semaines puis elle reçoit, par le biais de sa facture finale et conformément à son offre, le montant de location pour les 3 semaines. Au final, elle paie une semaine de location de chaussée de plus que prévu à cause de son retard. L'entreprise est ainsi motivée à respecter les délais qu'elle s'est elle-même fixée dans son offre. A noter que si elle exécute le travail en 2 semaines au lieu des 3 estimées dans son offre, elle est gagnante, car elle aura une facture pour 2 semaines et elle sera payée pour 3 semaines.
Cette manière de faire s'applique également aux chantiers sur routes cantonales dont les Maîtres d'ouvrage sont des tiers (communes, compagnie de gaz, services techniques, privés, etc.)

*André Magnin, Ingénieur cantonal
Chef du service des ponts et chaussées*

büher enthalten ist. Sie werden somit das Privileg haben, eine hochwertige Küche zu genießen.

MAURERHALLE

Das Tragwerk der Maurerhalle wurde im vergangenen Juni erstellt, die Arbeiten kommen gut voran. Wenn alles gut läuft, können wir Anfang 2021 in die neuen Räumlichkeiten ziehen.



KANTONALER GESAMT-ARBEITSVERTRAG des Bauhauptgewerbes

Nach den an der jährlichen Generalversammlung des FBV geführten Gesprächen freut es uns, Ihnen mitteilen zu können, dass die Vertragsparteien sich auf einen neuen kantonalen Gesamtarbeitsvertrag des Bauhauptgewerbes geeinigt haben. Er wird dem SBV zur Genehmigung zugestellt, sobald die Gewerkschafts-Partei ihn fertiggestellt hat (Verfassen eines Anhangs). Wir hoffen, dass dieses Dossier nach den Bauferien erledigt werden kann.

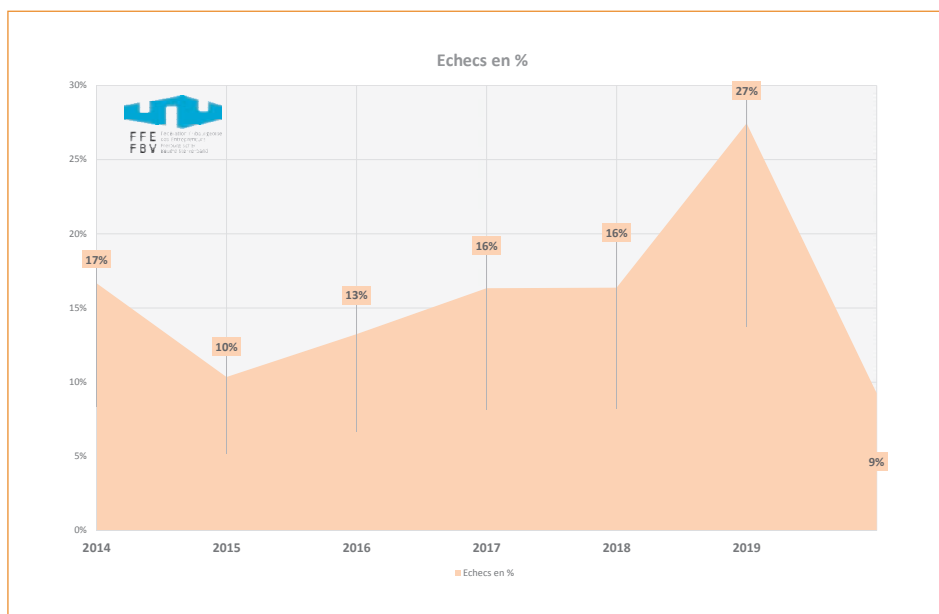
*Jacinthe Joye,
Verbandssekretärin*

EXAMENS FINAUX APPRENTIS MAÇONS 2020

Les examens ont été organisés pour 54 apprentis maçons de 3^e année entre le 5 juin et le 9 juillet 2020.

49 d'entre-deux ont réussi leur examen, nous tenons à les féliciter chaleureusement et nous leur souhaitons plein succès dans leur carrière professionnelle au sein du secteur principal de la construction.

Suite aux 27 % d'échec en 2019, la Fédération a pris des mesures pour soutenir les jeunes en difficultés. Certains ont même bénéficié d'un coaching personnel. Des contacts plus étroits ont été pris avec leurs employeurs qui ont joué le jeu en soutenant leurs apprentis en leur offrant la possibilité de s'entraîner à la maçonnerie durant leurs congés au dépôt de l'entreprise.



Cela a porté ses fruits et nous allons, en 2021 proposer des cours d'appuis dans notre future halle des maçons de Courtaman. Nous aurons encore besoin à l'avenir de maçons très bien formés, même si le métier à fortement évolué ces dernières années. D'autres cours seront proposés ultérieurement pour compléter la formation des jeunes ayant ter-

miné leur formation professionnelle.

La Fédération adresse un tout grand merci aux employeurs qui prennent le temps de former la relève et de mettre tout en œuvre pour la réussite de leur apprentissage.

Jean-Daniel Wicht

KONJUNKTUR- PROGRAMM

Nach den vom Staatsrat ergriffenen Sofortmassnahmen, um die von der aktuellen Krise am stärksten betroffenen Wirtschaftssektoren zu entlasten und die hilfsbedürftigsten Bürger zu unterstützen, ist es nun Zeit, sich um den Wiederaufschwung und die Unterstützung bei der Wiederaufnahme der Aktivitäten zu kümmern. Ich befürchte, dass es in den Jahren 2021 und 2022 ohne wesentliche staatliche Unterstützung noch zu vielen schwierigen Momenten kommen wird, die zu zahlreichen Konkursen und zu einer starken Zunahme der Arbeitslosigkeit führen werden. Infolgedessen wird der Konsum abnehmen und auch die vom Kanton und den Gemeinden eingenommen Steuern werden gemindert. Wir könnten in die roten Zahlen rutschen. Wird heute gespart, könnte es morgen noch schwieriger werden. Das

Leitmotiv muss für alle, aber vor allem für unsere Behörden lauten: INVESTIEREN.

In der heutigen Version des Konjunkturprogramms sind 9 Massnahmen zugunsten des Bauwesens aufgeführt:

- ▶ Beschleunigung der geringen bis grossen Unterhaltsarbeiten der Staatsämter, für welche keine Baubewilligung nötig ist
- ▶ Stärkung des Gebäude-Programms
- ▶ Renovationsfonds für Immobilien, namentlich Renovierung von historischen Gebäuden
- ▶ Beschleunigung der Investitionsprojekte
- ▶ Unterstützung bei der Digitalisierung in den Bereichen Bauwirtschaft und Renovierung von 50%
- ▶ Klimatische Bauwirtschaft und Renovierung
- ▶ Bearbeiten der Ortsplanungen

Unser Verband schlug dem Staatsrat eine weitere Massnahme zugunsten der Gemeinden vor. Der Kanton könnte ausnahmsweise Unterhaltsarbeiten subven-

tionieren, für die keine Baubewilligung nötig ist, beispielsweise die Sanierung von Strassenbelägen und Gehsteigen, der Ersatz von defekten Klar- und Abwasser-Sammlern, die Innensanierung von Gebäuden, Malerarbeiten, Plattenarbeiten, usw. Viele Gemeinden gehen den Unterhalt ihrer Infrastrukturen verspätet an. Eine staatliche Unterstützung in Form einer ausserordentlichen, zeitlich beschränkten (31.12.2022) Subvention von 20% könnte die Gemeinden überzeugen, sich etwas zu verschulden, um das Bauwesen zu unterstützen, indem sie ihre Gebäude und Infrastrukturen sanieren. Ein Betrag von 40 Millionen könnte eine Hebelwirkung für Investitionen von CHF 200'000'000 haben. Der Staatsrat hat diese Idee nicht berücksichtigt. Seiner Meinung nach werden die Gemeinden mitmachen und in den kommenden Monaten vermehrt investieren! Ich wage das zu bezweifeln. Wir können dies zu gegebener Zeit anhand der Budgets 2021 der Gemeinden überprüfen!

Jean-Daniel Wicht

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Après les mesures d'urgence prises par le Conseil d'État pour soulager les pans de l'économie les plus touchés par la crise actuelle ainsi que les citoyens les plus vulnérables, il est temps de se pencher sur la relance et le soutien au redémarrage des activités. Sans une forte aide étatique, ma crainte est que nous vivions encore des moments difficiles en 2021 et 2022 avec à la clef de nombreuses faillites et une forte augmentation du chômage. Par cascade, la consommation va diminuer, les impôts encaissés par le canton et les communes aussi. Une période de chiffres rouges nous guette. Economiser aujourd'hui, c'est rendre demain encore plus difficile. Le leitmotiv doit être pour

toutes et tous, mais surtout le message pour nos autorités : INVESTIR.

Le plan de relance dans sa version actuelle prévoit 9 mesures en faveur de la construction :

- ▶ Accélération des travaux d'entretien légers à lourds des services de l'État ne nécessitant pas une autorisation de construire
- ▶ Renforcement du programme bâtiments
- ▶ Fonds de rénovation d'immeubles notamment rénovation de bâtiments historiques
- ▶ Accélération des projets d'investissements
- ▶ Soutien à la numérisation dans le domaine de la construction et de la rénovation de 50 %
- ▶ Construction et rénovation climatiques
- ▶ Traitement des plans d'aménagement local

Notre association a proposé au Conseil d'État une mesure supplémentaire en faveur des communes. Le canton pourrait exceptionnellement subventionner des travaux d'entretien ne nécessitant pas d'autorisation de construire, par

exemple la réfection de revêtements, la réfection de trottoirs, le remplacement de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées défectueux, réfection intérieure de bâtiments, peinture, carrelage etc. De nombreuses communes ont du retard dans l'entretien de leurs infrastructures. Un coup de pouce de l'État, sous forme d'une subvention extraordinaire de 20 %, limitée dans le temps (31.12.2022), pourrait être le plus qui pousserait les communes à s'endetter un peu pour soutenir la construction en réhabilitant leurs bâtiments et leurs infrastructures. Avec une somme de 40 millions, cela pourrait générer un effet de levier pour des investissements à hauteur de CHF 200'000'000. Le Conseil d'État n'a pas retenu cette idée, estimant que les communes vont jouer le jeu en investissant plus ces prochains mois ! Permettez-moi d'en douter. Nous le vérifierons en temps opportun au travers du budget 2021 des communes !

Jean-Daniel Wicht

CHARTRE DES LABELS DU BÂTIMENT EN SUISSE

A la fin du mois d'avril 2020, les associations CECB, Minergie et SNBS ainsi que l'Office fédérale de l'énergie (OFEN) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) ont signé une déclaration commune représentant la « Charte des labels du bâtiment en Suisse ».

Ce document concerne les labels CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), MINERGIE, SNBS (Standard de construction durable suisse) et les sites 2000 watts. Le but de cette charte est de renforcer ces labels notamment dans la concrétisation de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et la vision du parc immobilier de la Suisse de 2050 publiée par l'OFEN en 2018. Ils contribueront à atteindre les objectifs énergétiques et climatiques de la Suisse dans le domaine du bâtiment.

Les partenaires du bâtiment dans le canton de Fribourg sont donc invités à se concentrer sur l'utilisation des labels, qui sont d'ailleurs les seuls à pouvoir bénéficier des contributions du Programme Bâtiments sur le plan national.

Pour plus d'informations :
Charte des labels du bâtiment en Suisse : <https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/les-labels-du-batiment-en-suisse>

CHARTRE DES LABELS DU BÂTIMENT EN SUISSE

CONTEXTE ET OBJECTIF

Dans sa Stratégie pour le développement durable, le Conseil fédéral a défini l'objectif suivant: «Les bâtiments et les ouvrages de génie civil sont planifiés, réalisés, exploités et rénovés conformément aux standards reconnus du développement durable.» Les cantons développent et soutiennent eux aussi depuis longtemps des standards qui tiennent compte des différents aspects du développement durable.

La Stratégie énergétique 2050 (nouvelle politique énergétique) prévoit une consommation de 55 TWh par an en 2050 pour le parc immobilier suisse. Le Conseil fédéral a par ailleurs décidé que la Suisse devra atteindre d'ici 2050 l'objectif «zéro émission nette» pour les émissions de CO₂.

Le parc immobilier suisse a consommé environ 96 TWh en 2018, corrigé des variations météorologiques, ce qui correspond à près de 45 % de la consommation d'énergie finale¹ de la Suisse. Environ 88 % de ces 96 TWh sont imputables au chauffage des locaux et à l'eau chaude. Aujourd'hui encore, 2/3 de cette énergie est produite avec du mazout ou du gaz naturel.

Une grande partie du parc immobilier suisse doit donc être rénovée.

PROJECT

Ces labels contribuent de manière déterminante à l'atteinte des objectifs de la politique énergétique et de la politique climatique ainsi que des objectifs de la Stratégie pour le développement durable:



Le certificat énergétique cantonal des bâtiments CECB, MINERGIE, le Standard de construction durable suisse SNBS et les sites 2000 watts sont des labels autonomes gérés par la Confédération, les cantons ou le secteur de l'économie. Ils forment la «famille» des labels du bâtiment dans la vision de l'OFEN pour le parc immobilier suisse 2050.

¹ Analyse des schweizerischen Energieerzeugnisse 2000-2018 nach Verwendungssektor (OFEN) im allemand avec un retour en français

IMPRESSUM

Rédaction : Sylvie Bardy, Jacinthe Joye, Germain Wicht, Jean-Daniel Wicht, Fondation IPT, Service des ponts et chaussées, Suva

Conception graphique et mise en page : Actalis SA

Photo de couverture et dernière page : Keren Bisaz

Photos des articles : Keren Bisaz, Fondation IPT, Service des ponts et chaussées

LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES

À tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite un bel été.

Der Freiburgische
Baumeisterverband wünscht
allen Lesern
einen schönen Sommer.



FFE-FBV

Rte de l'Industrie 71
1791 Courtaman
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch